

3A RESEAUX

Société par actions simplifiée au capital de 71.000 €
Siège social : 31 rue Roger Salengro
69200 VENISSIEUX

498 871 656 RCS LYON

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 10 AVRIL 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ ET LE DIX AVRIL A DIX HEURES, au siège social,

- La **Société FARDEV**, Société à responsabilité limitée au capital de 2.300.999 € dont le siège social est à SAINT-GENIS-LAVAL (69230) – 10 Chemin du Clos Chipier, immatriculée au RCS de LYON sous le numéro 848 170 650, représentée par Monsieur Vincent FARGUE, en sa qualité de Président.

Propriétaire de la totalité des 71.000 actions de 1 euro de valeur nominale composant le capital social de la Société 3A RESEAUX, ci-dessus désignée.

Associée unique de ladite Société,

En présence de Monsieur Vincent FARGUE, Président non associé de la Société.

1. A préalablement exposé ce qui suit :

Monsieur Vincent FARGUE a établi et arrêté les comptes annuels de **l'exercice clos le 31 décembre 2024** ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024 et le rapport de gestion du Président ont été adressés à l'associée unique dans les délais légaux.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Rémunération des dirigeants,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la Société au cours de cet exercice clos, du rapport spécial du Président pris en application des

DS
VF

dispositions de l'article L.225-184 du Code de Commerce et des comptes annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2021 approuve ledit rapport ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2021 lesquels font apparaître **un bénéfice d'un montant de 507.562,15 €**.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les comptes de cet exercice social prennent en charge une somme de 8.164 € correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement (*article 39-4 du Code Général des Impôts*).

De même, conformément aux dispositions de l'article 223 quinquies du Code Général des impôts, l'Assemblée Générale précise qu'aucune des dépenses énumérées à l'article 39-5 du CGI n'a fait l'objet d'une réintégration au motif qu'elles étaient excessives et que la preuve n'a pas été apportée qu'elles n'ont pas été engagées dans l'intérêt direct de l'entreprise.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la société FARDEV en sa qualité de Présidente de la société et de sa gestion pour ledit exercice.

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide d'affecter **le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024** dont le montant s'élève à la somme de 507.562,15 € en totalité au compte « Autres réserves » lequel sera porté de 1.600.163,01 € à 2.107.725,16 €.

Conformement aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé les distributions de dividendes suivantes au titre des trois derniers exercices :

Exercices	Montant de la distribution	Ouvrant droit à ...		N'ouvrant pas droit à ...	
31 décembre 2023	NEANT	Réfaction de 40 %	NEANT	Réfaction de 40 %	NEANT
31 décembre 2022	NEANT	Réfaction de 40 %	NEANT	Réfaction de 40 %	NEANT
31 décembre 2021	650.000 €	Réfaction de 40 %	NEANT	Réfaction de 40 %	650.000 €

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions qui ont été conclues au cours d'exercices antérieurs et qui ont été poursuivies :

- Compte courant au nom de Monsieur Vincent FARGUE qui s'élève au 31 décembre 2024 à la somme de..... 213,20 €
- Versement d'un loyer à la SCI WORK AND STOCK dont M. Vincent FARGUE est gérant et associé pour un montant au 31 décembre 2024 de 46.556,02 €
Refacturation de charges locatives pour un montant de 4.586,07 €

DS
VF

QUATRIEME DECISION

L'Associée unique rappelle que la Société FARDEV a perçu une rémunération au titre de son mandat de Présidente pour un montant HT de 190.000 Euros, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

L'Associée unique rappelle que les cotisations sociales obligatoires et facultatives du Président sont prises en charge par la Société.

L'Associée unique rappelle également que le Président a droit au remboursement de frais exposés dans le cadre de l'exercice de son mandat, sur présentation de justificatifs.

CINQUIEME DECISION

L'Associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

La Société FARDEV

Associée unique

Représentée par Monsieur Vincent FARGUE

DocuSigned by:

E4D869CB84C54FE...

ANNEXE AUX DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, la présente décision fait mention de l'unique convention intervenue au cours de l'exercice écoulé, à savoir :

- Compte courant au nom de Monsieur Vincent FARGUE qui s'élève
au 31 décembre 2024 à la somme de..... 213,20 €
- Versement d'un loyer à la SCI WORK AND STOCK dont M. Vincent FARGUE est gérant et
associé pour un montant au 31 décembre 2024 de 46.556,02 €
Refacturation de charges locatives pour un montant de 4.586,07 €

DocuSigned by:
Vincent FARGUE
E4D869CB84C54FE...

3A RESEAUX

Société par actions simplifiée au capital de 71.000 €
Siège social : 31 rue Roger Salengro
69200 VENISSIEUX

498 871 656 RCS LYON

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Pour copie certifiée conforme

La Société FARDEV
Présidente
Représentée par M. Vincent FARGUE

DocuSigned by:

Vincent FARGUE

E4D869CB84C54FE...

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12		Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros %
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)					
	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement	164	164			
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires	5 300	1 561	3 739		3 739
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage	2 030	2 030			
	Autres immobilisations corporelles	239 012	206 182	32 830	49 939	17 109- 34. 26-
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	241		241	241	
Total II		246 747	209 937	36 810	50 180	13 370- 26. 64-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements	5 200		5 200	4 900	300 6. 12
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	575 288		575 288	795 877	220 589- 27. 72-
	Autres créances	46 211		46 211	46 489	277- 0. 60-
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement	105 200		105 200	81 760	23 440 28. 67
	Disponibilités	2 319 307		2 319 307	1 618 162	701 144 43. 33
	Charges constatées d'avance (3)	17 694		17 694	30 798	13 104- 42. 55-
	Total III	3 068 900		3 068 900	2 577 986	490 914 19. 04
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		3 315 647	209 937	3 105 710	2 628 166	477 544 18. 17

(1) Dont droit au ball
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 71 000	71 000	71 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	269 235	269 235		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	7 100	7 100		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 600 163	1 187 027	413 136	34. 80
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	507 562	413 136	94 426	22. 86
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	2 455 060	1 947 498	507 562	26. 06
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	213	213		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	322 792	459 190	136 398-	29. 70-
	Dettes fiscales et sociales	231 202	167 531	63 671	38. 01
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	3 921	8 733	4 813-	55. 11-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	92 523	45 000	47 523	105. 61
	Total IV	650 650	680 668	30 018-	4. 41-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 105 710	2 628 166	477 544	18. 17

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

650 650 680 668

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Immobilisations incorporelles :

Les coûts d'acquisition des immobilisations incorporelles sont constitués de leur prix d'achat, des coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

La durée d'amortissement est fonction de la nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets.

- Immobilisations corporelles :

Les coûts d'acquisition des immobilisations corporelles sont constitués de leur prix d'achat, des coûts directement attribuables pour mettre les actifs en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'usage.

- Immobilisations financières :

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

Créances rattachés à des titres de participation. Il s'agit de créances liées directement aux titres immobilisés.

Les dépôts de garanties sont enregistrés à leur valeur financière.

- Stock

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition.

- Créances et dettes:

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

- Produits constatés d'avance

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Il s'agit de produits facturés non livrés.

- Permanence des méthodes :

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	164		
TOTAL			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			5 300
TOTAL			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 030		
Installations générales agencements aménagements divers	50 873		
Matériel de transport	180 217		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 922		
TOTAL	241 042		
Prêts, autres immobilisations financières	241		
TOTAL	241		
TOTAL GENERAL	241 447		5 300

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement			164	164
TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles			5 300	5 300
TOTAL				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			2 030	2 030
Installations générales agencements aménagements divers			50 873	50 873
Matériel de transport			180 217	180 217
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			7 922	7 922
TOTAL			241 042	241 042
Prêts, autres immobilisations financières			241	241
TOTAL			241	241
TOTAL GENERAL			246 747	246 747

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL	164			164
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		1 561		1 561
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		2 030			2 030
Installations générales agencements aménagements divers		27 696	6 249		33 945
Matériel de transport		153 456	10 860		164 316
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		7 922			7 922
	TOTAL	191 103	17 109		208 212
	TOTAL GENERAL	191 267	18 670		209 937
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires
					Dotations Reprises
Autres immob.incorporelles	TOTAL	1 561			
Instal.générales agenc.aménag.divers		6 249			
Matériel de transport		10 860			
	TOTAL	17 109			
	TOTAL GENERAL	18 670			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières		241	241	
Autres créances clients		575 288	575 288	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		1 859	1 859	
Taxe sur la valeur ajoutée		28 004	28 004	
Débiteurs divers		16 349	16 349	
Charges constatées d'avance		17 694	17 694	
	TOTAL	639 435	639 435	

Etat des dettes		Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés		322 792	322 792		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		67 145	67 145		
Impôts sur les bénéfices		29 934	29 934		
Taxe sur la valeur ajoutée		132 456	132 456		
Autres impôts taxes et assimilés		1 667	1 667		
Groupe et associés		213	213		
Autres dettes		3 921	3 921		
Produits constatés d'avance		92 523	92 523		
	TOTAL	650 650	650 650		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts	1. 0000	71 000			71 000

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 678
Dettes fiscales et sociales	489
Total	18 167

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	17 694
Total	17 694
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	92 523
Total	92 523

DU RESULTAT A LA TRESORERIE

	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12
RESULTAT NET COMPTABLE	507 562	413 136
± Non flux d'exploitation		
Dotations aux amortissements et provisions	18 670	23 347
Reprises sur amortissements et provisions		
Plus ou moins-values sur cession d'actif	18 670	11 609
Subventions d'investissements virées au résultat		
= Capacité d'autofinancement	526 232	424 874
- Prélèvements		
= Autofinancement disponible	526 232	424 874
+ Variation du B.F.R.	203 652	17 331
= Trésorerie d'exploitation	729 884	407 542
+ Ressources		
Cessions d'immobilisations		18 697
Augmentation des capitaux propres		
Augmentations des comptes courants d'associés		
Augmentations des dettes financières		
Subventions reçues		18 697
- Emplois		
Acquisitions d'immobilisations	5 300	11 605
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Réduction des capitaux propres	413 136	
Dividendes		
Remboursements des comptes courants d'associés		
Remboursements des dettes financières		
= Variation de trésorerie	311 448	414 634
+ Trésorerie initiale	1 699 922	1 285 288
TRESORERIE FINALE	2 011 370	1 699 922

ATTENTION : Ecart entre Variation du fonds de roulement et Utilisation de la variation du fonds de roulement

RATIOS DE RENTABILITE ET DE STRUCTURE

	31/12/2024	12 mois	31/12/2023	12 mois
	Bases	Valeurs	Bases	Valeurs
RENTABILITE FINANCIERE				
Résultat net	507 562	26.06	413 136	26.93
Capitaux propres (avant résultat de l'exercice)	1 947 498		1 534 361	
Ce ratio mesure la rentabilité des capitaux investis par les propriétaires ou actionnaires de l'entreprise et peut être comparé avec d'autres placements, compte tenu des risques correspondants.				
RENTABILITE ECONOMIQUE BRUTE				
Excédent brut d'exploitation	652 943	2122.25	532 421	214.87
Immobilisations nettes + BFR	30 766		247 789	
Ce ratio détermine l'aptitude de l'entreprise à utiliser au mieux les moyens économiques nécessaires en immobilisations et besoins en fonds de roulement.				
POIDS DES FRAIS FINANCIERS				
Frais financiers nets				
Excédent brut d'exploitation	652 943		532 421	
Ce ratio mesure la part de profit global que l'entreprise doit consacrer à la rémunération des capitaux empruntés. Il constitue souvent un indicateur significatif et précoce des difficultés.				
COUVERTURE DES CAPITAUX INVESTIS				
Ressources stables	2 455 273	7980.35	1 947 711	786.04
Immobilisations nettes + BFR	30 766		247 789	
Ce ratio explique la manière dont l'entreprise finance par des ressources stables (capitaux propres et emprunts) des emplois fixes (immobilisations et besoins en fonds de roulement). Ce ratio doit se rapprocher de 100 %.				
TAUX D'ENDETTEMENT				
Endettement global + c/c associés	213	0.01	213	0.01
Capitaux propres	2 455 060		1 947 498	
Ce ratio exprime le degré de dépendance de l'entreprise à l'égard des tiers prêteurs, qui conjugué au coût des capitaux empruntés a une influence directe sur la rentabilité financière à travers l'effet de levier.				
CAPACITE DE REMBOURSEMENT				
Capacité d'autofinancement	526 232		424 874	
Endettement financier global				
Ce ratio détermine les possibilités théoriques de remboursement des dettes financières grace à la capacité d'autofinancement de l'entreprise.				